



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018

Présidence :	M.	Serge	BROQUARD	Maire
Présent-e-s :	M.	André	CARRAT	Adjoint
	M.	Benjamin	ACKERMANN	Conseiller municipal
	M.	Christophe	BONGARD	Conseiller municipal
	M.	Pierre	COPPO	Conseiller municipal
	M.	Rémy	DURAFOUR	Conseiller municipal
	M.	Blaise	LOUP	Conseiller municipal
	M.	Jacques-André	ROMAND	Conseiller municipal
	M.	Paulo	RODRIGUES DA GUERRA	Conseiller municipal
	Mme	Emmanuelle	SPINEDI	Conseillère municipale
	M.	Joseph-Marie	THORENS	Conseiller municipal
	Mme	Patricia	VELATI THIRIET	Conseillère municipale
	Mme	Caroline	RADICE	Secrétaire communale
Excusés :	M.	Patrice	MUGNY	Adjoint
	M.	Jean-François	BEAUSOLEIL	Conseiller municipal

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 14 mai 2018
2. Nomination du caporal Jérôme Ducimetière au grade de lieutenant dans le Groupement intercommunal d'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge
3. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI
4. Informations de la Mairie
5. Propositions individuelles et questions

M. le Maire souhaite la bienvenue à tous dans la nouvelle salle du Conseil dans le bâtiment de la mairie rénovée. Il ouvre la séance à 20h05 et excuse l'absence de MM. Mugny et Beausoleil.

1. Approbation du procès-verbal du 14 mai 2018

Les personnes présentes à cette séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

2. Nomination du caporal Jérôme Ducimetière au grade de lieutenant dans le Groupement intercommunal d'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge

M. le Maire informe que la nomination concerne un jeune de Puplinge, actif depuis longtemps dans la compagnie et qui a achevé sa formation pour postuler au grade de lieutenant. Ses supérieurs ont préavisé favorablement cette promotion qui serait effective au 1^{er} janvier 2019.

M. Carrat ajoute que cette nomination est faite simultanément par le Conseil municipal de Puplinge, conformément aux statuts du Groupement. Pour répondre à **M. Loup**, il précise que les nominations d'officiers et de sous-officiers vont probablement se suivre ces prochains mois pour anticiper les départs à la retraite des cadres actuels.

M. Carrat fait remarquer que la compagnie est intervenue souvent cet été, principalement pour des cas d'inondations, à la satisfaction de tous. Il regrette l'annulation de l'apéritif prévu en mai qui aurait permis aux conseillers de faire connaissance avec les volontaires, mais ne manquera pas de signaler la prochaine opportunité de rencontre.

M. le Maire soumet donc cette nomination au vote.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la nomination du caporal Jérôme Ducimetière au grade de lieutenant dans le Groupement intercommunal d'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge.

3. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI

M. le Maire rappelle que le Conseil municipal peut exercer son droit d'opposition aux décisions du FI et cite celles prises le 20 juin 2018, dont le détail a été communiqué par courrier électronique :

- octroi, en 2019, par le FI, d'une subvention d'investissement de Fr. 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée ;
- participation 2019 du FI au financement du Bibliobus (Fr. 720'000.-) ;
- participation du FI au financement 2019 de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses (Fr. 1'000'000.-) ;
- participation du FI au financement 2019 de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses (Fr. 300'000.-) ;
- participation du FI au co-financement 2019 de la relève sportive (Fr. 450'000.-) ;
- participation du FI au financement d'investissements informatiques généraux (Fr. 1'000'000.-) ;
- participation 2019 du FI aux charges de fonctionnement du GIAP (Fr. 7'000'000.-) ;
- octroi, en 2019, par le FI, d'une subvention à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre pour ses charges de fonctionnement (Fr. 2'500'000.-)

M. le Maire précise qu'il n'y a eu débat que sur le montant de la participation aux charges de fonctionnement du GIAP qui souhaitait obtenir Fr. 7,5 mio, ce qui a été refusé. Il reste à la disposition des conseillers qui auraient des questions sur ces sujets.

4. Informations de la Mairie

Parcelle 2595

En septembre 2017, une délibération a été votée pour permettre l'achat de cette parcelle qui complète le périmètre du développement villageois. La signature de l'acte notarié a été retardée en raison du décès d'une personne de l'hoirie, mais a pu finalement se concrétiser durant l'été. La commune est donc officiellement propriétaire.

Journal communal « Nant du Paradis »

Au nom de M. Mugny, **M. le Maire** demande que les éventuels textes et informations à faire paraître dans le prochain numéro du journal communal soient transmis au plus tard le 8 octobre.

Semaine de la Démocratie

Dans le cadre de cet événement cantonal, une soirée dédiée à ce thème est organisée le samedi 6 octobre à la salle communale.

La Revue genevoise 2018

L'Exécutif propose de profiter de l'offre spéciale pour les Conseils municipaux d'assister à ce spectacle en compagnie de leurs conjoints. La date retenue est le vendredi 9 novembre à 20h30. Les conseillers sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat avant le vendredi 14 septembre.

Votations populaires 2019

Les dates des opérations de votes et d'élections pour l'an prochain sont : 10 février, 19 mai, 20 octobre, 10 et 24 novembre.

Festival de films sur le handicap

Les EPI (Établissements publics pour l'intégration) organisent un festival du 4 au 7 octobre sur les thématiques en lien avec ce sujet. Le programme est à la disposition des conseillers.

Travaux

a. Rénovation de la mairie

L'emménagement dans le bâtiment rénové s'est effectué le 19 juin dernier, malgré le retard dans le chantier. Les entreprises étant peu actives pendant l'été, les travaux se poursuivent gentiment, parfois fort dérangeants pour les employés du secrétariat. L'Exécutif a exprimé son mécontentement auprès de l'architecte quant à la mauvaise gestion du chantier.

b. Préau de l'école

La réfection du préau s'est bien déroulée pendant les vacances scolaires et est quasiment terminée. Le résultat est beau et **M. le Maire** remercie particulièrement Mme Velati Thiriet qui s'est investie dans ce dossier et a suivi le projet.

c. Immeubles Louvière 17-21

Le toit est en très mauvais état et est la cause d'importantes infiltrations dans les appartements à chaque pluie. La commission des bâtiments a été avertie et M. Peccoud a été mandaté pour établir un devis pour la réfection. Il s'agit de travaux importants, car la sous-couverture, de mauvaise qualité, est complètement défectueuse et les tuiles se cassent. **M. Carrat** ajoute que lorsque l'échafaudage sera posé, il faudra procéder au contrôle de la ferblanterie, des velux et des boiseries. L'installation de panneaux thermiques pour l'eau chaude est obligatoire en cas de réparation de la toiture et une adaptation de la chaudière sera nécessaire. Dans le calcul total, il est prévu d'inclure une couverture pour effectuer les travaux pendant la mauvaise saison.

Le chiffre risque d'être conséquent, mais ces travaux sont impératifs et les commissions des bâtiments et des finances seront avisées pour l'approbation de ce dossier. Il n'y a pas de fond de rénovation pour ces immeubles, les frais devront être payés par les liquidités.

d. Assainissement ch. des Chevêches

Les travaux ont débuté le 20 août dernier et se déroulent bien jusqu'à présent. En effectuant la fouille, il a été constaté que la conduite d'eau est en Eternit® et en mauvais état. Cette conduite n'appartient pas aux SIG car elle est située sous un chemin privé communal. Piasio propose de mettre un tube en attente, comme un fourreau, ce qui permettra de pouvoir glisser une nouvelle conduite lorsque l'actuelle sera hors service, sans avoir à ouvrir à nouveau la route et refaire le surfacage. Le coût de cette opération est de Fr. 23'000.- TTC. Comme dans le reste du village, des tubes en attente sont aussi posés dans la fouille pour d'autres services.

Le Conseil municipal approuve la proposition et donne son accord à l'Exécutif pour commander ce travail supplémentaire.

Fête nationale

M. le Maire remercie Mme Velati Thiriet et M. Durafour, ainsi que M. Bongard de l'Amicale 1243, pour leur présence et pour leur aide précieuse lors de cette fête qui s'est très bien passée. Il relève qu'il souhaiterait une plus grande représentation des autorités à l'avenir lors de manifestations communales, un minimum de cinq conseillers serait optimal.

Sortie des jeunes

La sortie de deux jours à Europa Park avec les jeunes de la commune a eu lieu les 1^{er} et 2 septembre derniers sans aucun problème. **M. le Maire** remercie les accompagnants, il souligne que les participants ont eu un comportement très agréable et ont exprimé leur reconnaissance.

Budget

Le délai fixé au 30 août pour remettre les budgets est échu, mais il manque celui de certaines commissions. Par conséquent, les montants de 2018 seront reconduits, mais aucun frais supplémentaire ne pourra être intégré.

Divers

M. Carrat informe que la prochaine réunion du GILS aura lieu le 19 septembre prochain.

M. Carrat souligne la beauté du centre du village maintenant que les travaux sont terminés et relate que les habitants disent leur satisfaction. Cependant, un problème de stationnement est apparu ces derniers mois avec l'arrivée de camionnettes d'entreprises qui utilisent les places au centre du village, au Poney Club et à Cara. **M. Carrat** est intervenu auprès de diverses sociétés, mais il n'y a pas de moyen officiel pour les interdire puisqu'il n'y a pas de zones à durée limitée dans la commune. Cette situation vient en partie de la nouvelle mise en zone bleue à Mon-Idée, à Puplinge et dans d'autres communes. Une solution provisoire se dessine via des dénonciations à la police par un employé communal autorisé par le département. Le parking temporaire en face de la mairie offre une soupape pour les restaurants et le Domaine de la Louvière, mais il ne peut, pour l'instant, faire l'objet d'une réglementation officielle et contraignante.

M. Carrat relève encore qu'il est nécessaire d'organiser une réunion commune entre la commission des finances et des bâtiments pour faire le point sur tous les projets en cours, en voie d'achèvement et futurs, car beaucoup d'argent est en jeu et il faut donner la priorité aux dossiers les plus urgents.

5. Propositions individuelles et questions

Mme Spinedi donne quelques retours sur les activités de ses commissions. Lors de la fête des Promotions, une vente de pâtisseries a permis de récolter Fr. 484.- pour le fonds de caisse de l'école. Les sorties des jeunes et des aînés ont attiré beaucoup de participants et les marches des aînés rencontrent toujours du succès. Elle remercie ses collègues pour leur investissement dans ces différents dossiers.

Mme Spinedi formule encore le regret de ne pas avoir plus d'informations sur les projets des autres commissions et émet le souhait d'une plus grande transparence de leur part.

M. Ackermann explique que, face à la répétition d'actes de dégradations sur les abribus de Presinge, la commission des routes a mandaté une artiste, enseignante au C.O. Foron, pour les décorer de graphes. Les thèmes choisis sont : le blé et le tournesol pour Cara Douane, les chênes pour Grand Cara, les chouettes pour Presinge et un résumé des trois sur le bloc du transformateur à côté de la statue des chouettes, face à la mairie.

Mme Spinedi s'interroge également sur la date pour la réalisation du projet de développement villageois. **M. le Maire** réplique que la commune est prête, mais que les plans financiers des coopératives ne sont pas terminés. Cependant, il n'est, pour le moment, pas question de changer les échéances prévues. **M. Durafour** complète en mentionnant la tenue d'un repas le 13 septembre pour les personnes inscrites dans les coopératives.

Suite à la question de **Mme Spinedi**, **M. le Maire** relate les discussions concernant la problématique du parascolaire du soir ayant émergé en raison de l'importante augmentation du nombre d'élèves à Presinge. Il a été en effet convenu qu'un premier constat serait fait après les deux premières semaines de cours et un bilan établi à la mi-octobre. Actuellement, tous les enfants vont à Gy et si cela devait s'avérer nécessaire, le GIAP s'est engagé à réagir vite pour mettre en place un accueil à 16h dans la salle au sous-sol de l'école de Presinge. **M. Coppo** précise, qu'en tant que parent d'élèves, il n'a pas été informé de cette possibilité-là.

M. Durafour signale que les cours de Communes-École ont de plus en plus de succès, mais qu'ils ne recensent que 23 inscrits en provenance de Presinge.

M. le Maire explique à **M. Durafour** que les échafaudages posés à l'église servent à remettre en état le toit et que la Paroisse a lancé également des rénovations pour les vitraux, l'appartement et le presbytère. La commune de Presinge n'a rien à voir avec ces travaux.

M. Durafour rappelle aux participants au voyage en Islande qu'il attend toujours leurs photos afin de préparer une sélection à partager pour tous.

M. Thorens annonce que le budget de la crèche de Puplinge a été élaboré avec une augmentation en hausse. Les raisons sont, d'une part, la baisse des écolages (baisse des revenus des parents) et, d'autre part, l'augmentation des frais du personnel (remplacements pour des maladies). **M. le Maire** fait remarquer que la situation est identique à Meinier.

M. Thorens rapporte que le Festival Chouette Nature qui s'est déroulé le premier weekend de septembre à Presinge a connu un beau succès et proposait un grand nombre d'activités fort intéressantes pour les enfants.

M. Thorens transmet les remerciements des usagers du cimetière pour la résolution du problème du débit d'eau à la fontaine du lieu pendant l'été. **M. Carrat** raconte que ce problème et d'autres concernant des bornes hydrantes ont connu plusieurs épisodes avant d'être solutionnés. Il saisit l'occasion de remercier M. Bongard qui a aidé à trouver les bonnes personnes au sein des SIG pour accélérer les interventions. Un contrat d'entretien pour les 31 bornes hydrantes qui se trouvent sur le territoire communal a été signé et devrait faciliter dans le futur les réparations de celles-ci.

M. Bongard communique que son rôle de représentant communal au comité de l'Association des propriétaires des forêts de Gy, Jussy, Presinge est terminé en raison du regroupement des quatre associations cantonales en une seule.

M. Durafour révèle que la balade transfrontalière qui s'est tenue en juin sera reconduite le 19 mai 2019.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h15.

La secrétaire :